



Nature de l'épreuve

L'exercice de synthèse, d'une durée de 3 heures, propose la confrontation de trois ou quatre documents, pouvant être de nature différente (texte, photo, graphique, etc.), mais portant sur un thème commun. Aucune connaissance spécifique (historique, sociologique, scientifique, etc.) n'est requise pour traiter l'exercice. Il est néanmoins indispensable de se tenir au courant, par les divers médias à disposition, des problèmes et événements actuels importants.

Les candidats doivent rédiger, en 400 mots, une synthèse des documents en restituant de façon objective les éléments clefs qu'ils contiennent et en montrant quelles en sont les similitudes ou les divergences, comment ils se complètent, se renforcent ou s'opposent. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre.

Le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion. Le candidat ne doit donc en aucun cas, introduire un commentaire ou un jugement de valeur personnel, voire quelque information supplémentaire que ce soit. La synthèse ne sera personnalisée que par la façon dont le candidat utilise les documents et en fait ressortir la problématique.

Cet exercice est un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'objectivité.

La synthèse doit comporter un titre, une introduction, un développement et une conclusion

Le titre

Il doit prendre en compte l'ensemble des documents et être informatif (indiquer le thème principal commun à tous les documents), précis et aussi concis que possible.

L'introduction

Il est conseillé de présenter brièvement le corpus de documents : nature, source, auteur, titre et date (par la suite, on pourra, pour s'y référer, ne mentionner que l'auteur ou le titre), d'introduire le thème, ainsi que la problématique (le ou les questionnements pouvant émerger du thème commun) et le plan (les axes de réflexion permettant de traiter ces questionnements).

L'introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter.

Le développement

Il peut comporter deux à quatre parties correspondant aux axes de réflexion répondant à la problématique dégagée. Dans cette partie où apparaît la synthèse, les éléments clefs relevés doivent être présentés non pas sous forme de résumé chronologique (c'est-à-dire comme les résumés consécutifs des divers documents) mais confrontés et croisés suivant la problématique retenue qui doit être la seule ligne directrice. Ces éléments doivent donc être réorganisés de façon cohérente et hiérarchisée. Ils doivent être reformulés : la paraphrase et les citations trop nombreuses doivent être évitées.

La conclusion

C'est une conclusion-bilan qui propose une réponse claire à la problématique dégagée (bilan des divers axes de réflexion). Elle ne doit pas comporter d'ajout d'information ni introduire d'opinion personnelle.

Conseils et écueils à éviter

- Le titre ne doit pas être trop long ni trop vague mais doit cerner toute la problématique. La recherche d'originalité peut être dangereuse : jeux de mots, expressions toutes faites peuvent être contre-productifs s'ils ne sont pas pertinents et parfaitement adaptés.
- Le corpus doit être étudié avec attention afin d'éviter les erreurs de compréhension et s'assurer de ne pas déformer les propos.
- Aucun document ne doit être laissé de côté ou négligé. Ils ont tous la même importance y compris le document iconographique s'il y en a un.

Il faut se garder :

- de négliger l'introduction ou la conclusion,
- de résumer successivement chaque document sans les confronter,
- d'oublier de restituer des éléments importants,
- de commenter les documents, donner son avis ou rajouter des idées ou des faits ne figurant pas dans le corpus,
- de confondre le thème et la problématique,
- de confondre l'exercice de synthèse avec le commentaire ou la dissertation,
- de paraphraser les textes ou d'utiliser des citations au lieu de reformuler.



Sujet

Le sujet est ainsi formulé :

Rédiger en anglais et en 400 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10 % en plus ou en moins sera accepté.

Vous aurez soin d'en faciliter la vérification, soit en précisant le nombre de mots par ligne, soit en mettant un trait vertical tous les vingt mots.

Ce sujet comporte les 4 documents suivants :

Document 1 : adapté de l'article *Social media addiction* de Juggun Kazim, extrait de *The Express Tribune*, 11/05/015.

Document 2 : adapté de l'article de Susmita Baral : *Social Media Addiction Results In Feelings Of Inadequacy, Study Says* extrait de *iDigitalTimes*, 08/12/2015.

Document 3 : adapté de l'article *Is Social Media Addictive?* de Holly Willard, Clinical Director at James Mason Centers for Recovery, extrait de *jmcrecovery.com*, 03/09/2015.

Document 4 : Graphique extrait du *GlobalWebIndex*, 26/01/2015.

Il est précisé que les documents ont une égale importance.

Le contenu des documents, relativement clair, ne semblait pas devoir présenter de problèmes de compréhension. Une lecture approfondie pouvait se faire en une trentaine de minutes, ce qui laissait un temps suffisant à la mise en forme de la synthèse.

Ce rapport reflète l'opinion de la majorité des correcteurs sur chacun des points abordés.

Thème

Le thème commun sur lequel portaient les quatre documents était le temps passé sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, Snapchat ou Twitter par les adolescents ou les jeunes adultes. Il s'agissait de synthétiser les points de vue de chercheurs qui se sont penchés sur l'étude des effets de cette vie virtuelle sur les individus. L'approche adoptée par les trois auteurs était assez différenciée, ce qui rendait le repérage des idées clés relativement facile. Les documents, bien équilibrés, se prêtaient bien à l'exercice de synthèse.

Paradoxalement, c'est le graphique qui, tout en présentant des données objectives (moyenne quotidienne de temps passé sur internet en 2014 : 6 heures dont 2 heures environ sur les réseaux sociaux), a donné lieu à des évaluations personnelles contrastées des candidats, certains trouvant que c'était peu, d'autres normal, d'autres beaucoup.

Le sujet, a été jugé intéressant, riche, motivant pour de jeunes candidats car proche de leur quotidien et permettant de faire émerger une problématique d'actualité. Il était moins facile qu'il n'y paraissait au premier abord et permettait aux bons candidats de montrer leur compréhension des subtilités, tandis que d'autres avaient du mal à faire ressortir la problématique en toute objectivité : se sentant concernés, ils ne pouvaient s'empêcher de commenter.

Les différents documents présentaient à la fois une certaine complémentarité et une diversité de points de vue et d'analyses.

Observations générales

On note une amélioration des prestations sur le plan méthodologique. Les documents semblent compris dans leurs grandes lignes.

On aurait pu s'attendre à ce qu'un thème aussi familier aux candidats les pousse à ajouter des informations ou à donner leur opinion. Ces cas ont pourtant été moins nombreux qu'on ne s'y attendait.

Paradoxe : plusieurs très bonnes copies (lexique riche et syntaxe solide) ont eu tendance à agrémenter leur texte d'adverbes tels que : « *obviously* », « *undoubtedly* », voire de points d'exclamations exprimant ainsi implicitement une opinion.

On note aussi une plus grande rigueur dans la présentation des copies qui sont, dans l'ensemble, plus lisibles : peu de copies mal présentées, le compte des mots et les séparateurs sont le plus souvent présents.

De façon générale, les candidats semblent globalement mieux entraînés à la méthode de synthèse que l'an dernier. Quelques bonnes copies prouvent que cet exercice est accessible. Néanmoins, elles restent relativement rares.

Dans de très nombreux cas, la problématique est encore simpliste et maladroitement formulée, l'exploitation manque de finesse et les remarques sont réductrices et peu subtiles. Peu d'étudiants ont trouvé un angle d'approche cohérent avec une introduction claire et concise et une conclusion pertinente.

Il paraît clair que la pauvreté de leurs moyens linguistiques ne permet pas à bon nombre de candidats d'exprimer leurs idées. Et de fait, la déception est quasi générale en ce qui concerne le niveau de langue que l'on qualifie d'affligeant et inacceptable à ce stade de leurs études. On constate de grands écarts de compétences : d'excellentes copies alternent avec des copies présentant du quasi charabia.

Certaines étapes essentielles telles que la rédaction d'une introduction et/ou d'une conclusion cohérentes semblent ne pas avoir été préparées en amont.

Titre, introduction, présentation du corpus, problématique

Un gros travail reste à faire sur cette partie qui a été considérée comme la moins bien réussie.

Titre

Peu de copies ont oublié le titre mais celui-ci est rarement adapté ou pertinent, ne faisant pas ressortir de problématique, ou alors une problématique inappropriée : certains candidats parlent d'internet en général et non des réseaux sociaux. Beaucoup de titres sont trop généraux, banals ou à la limite du hors sujet et ne font pas ressortir la spécificité du dossier, par exemple : « *the social Media* », « *Social Media* », « *Problems behind a computer* », « *world of facebook* », « *The life becomes a website* », « *Which future for social networks?* », ou même « *Social Media Addiction* » qui n'indiquait pas de problématique et ne tenait compte que partiellement des documents.

Nous rappelons que le titre doit être informatif (indiquer le thème principal commun à tous les documents) et faire ressortir la problématique du dossier.

Il faut, par une lecture attentive du corpus, avoir su dégager cette problématique pour trouver un titre approprié.

Conseils : éviter les titres provocateurs ou humoristiques, par exemple : « *I need my fix of facebook* », « *A new sort of vampire* ». (Certains candidats en voulant faire de l'humour, s'écartent trop du sujet).

Il est recommandé de ne pas prendre de risques inutiles en utilisant des jeux de mots et/ou du lexique mal maîtrisé. Il est, de plus, essentiel que le titre soit lexicalement et grammaticalement correct.

Introduction

Chez nombre de candidats, l'entrée en matière est souvent de type anecdotique et prend beaucoup de place par rapport à une véritable mise en contexte et au reste de la synthèse.

Les premières phrases de l'introduction sont parfois sans rapport réel avec le thème du dossier et amenées de manière artificielle. Les introductions les plus réussies sont celles qui restent simples dans l'expression (ce qui évite des erreurs de grammaire et de lexique pénalisantes).

Pour démarrer leur introduction et sans doute en guise d'accroche, certains candidats font le choix malheureux d'ajouter des éléments qui ne font pas partie du dossier : références à des films, à l'histoire de la marque Apple, etc. Ceci est, bien sûr, à exclure.

L'introduction doit s'ouvrir sur une mise en contexte du thème qui tient en une ou deux phrases. Il faut ensuite présenter les documents et formuler une problématique claire. *Il n'est pas obligatoire de poser une question*. Les candidats doivent porter leur attention sur le fait d'organiser au mieux l'introduction en utilisant le moins de mots possible.

Présentation du corpus

L'introduction du corpus est trop souvent maladroite, les documents étant péniblement énumérés au lieu d'être reliés à la problématique mise en avant. Il n'est pas rare de trouver une phrase lourde et interminable qui s'étend sur 8 lignes.

Parfois, les noms des auteurs, des articles et même des titres de journaux sont mal copiés. Ainsi *The Express Tribune* a plusieurs fois été nommé : *The Express Time* ou *The Express Tribute*.

Beaucoup de candidats ne maîtrisent pas l'expression des dates en anglais (majuscules aux mois de l'année, prépositions, etc.)

Il est important aussi que les candidats utilisent des formulations correctes liées à la présentation des documents (« *an article by* », « *taken from* », « *entitled* », etc.). Beaucoup de copies, même parmi les plus honorables, contiennent ce type d'erreurs.

Nous rappelons que la présentation du corpus doit comporter la nature, la source, l'auteur, le titre et la date de chacun des documents le constituant et que, si cela a été fait correctement, on peut, dans le développement, ne mentionner que l'auteur ou le titre.

Problématique

La problématique est sans doute l'élément le plus maltraité de la synthèse ; elle est en général mentionnée dans le 1^e paragraphe mais sans qu'il y ait de vrai lien avec le titre ; elle est souvent peu pertinente et mal formulée tant sur le fond (trop vague et/ou inappropriée) que sur la forme.

Exemple : « *Are social media useful for life?* », « *Media addiction, food addiction: the same fight* ».

On note aussi à ce niveau énormément d'erreurs sur la syntaxe des interrogatives indirectes.

Elle est souvent soit partielle, et seul l'angle de l'addiction est retenu, soit très confuse et non reliée aux documents (documents énumérés mais spécificité non dégagée). En l'occurrence, un certain nombre de candidats ont réduit la problématique à un conflit de générations et ont pris la défense des réseaux sociaux.

Trop nombreuses encore sont les copies qui ne dégagent pas de problématique.

Nous rappelons que la problématique, i.e. le ou les questionnement (s) émergeant du thème commun traité différemment par les divers documents, doit proposer une vraie piste de réflexion.

Éléments clefs de chaque document retenus et restitués

Dans l'ensemble les textes ont été compris. Un effort pour organiser et hiérarchiser les idées a été constaté dans de nombreuses copies. Les meilleures se démarquent par l'annonce des éléments clefs de façon nuancée et sans répétition et font une utilisation judicieuse des mots de liaison, ce qui crée cohérence et cohésion dans la synthèse.

En revanche, dans de nombreuses copies, la reformulation des idées les plus importantes est insuffisante.

Le sens global a parfois été mal rendu du fait d'ajouts d'informations (notamment concernant Facebook ou Twitter : « *Facebook, which was created by Mark Zuckerberg...* ») ou d'éléments d'analyse subjective, par exemple l'interprétation du graphique : pour nombre de candidats : « *1/3 du temps passé en ligne concerne les réseaux sociaux, c'est peu !* ». Or, si la problématique est la notion de dépendance, pourquoi la synthèse ne s'articule-t-elle pas autour d'elle ?

Beaucoup de candidats se sont contentés de mentionner que le graphique montrait un accroissement de la place que les réseaux sociaux et internet occupent dans notre société. Souvent le nombre d'heures était relevé mais les données temporelles étaient absentes : il était important de préciser que le graphique couvrait la période 2012-2014. De même, la tranche d'âge des sondés a le plus souvent été éludée.

Ce document a d'ailleurs donné lieu à des contresens et des interprétations avec des considérations sur le temps passé à dormir, à manger, etc.

Les contresens graves sont restés relativement peu nombreux, à l'exception des deux contresens suivants relevés dans de nombreuses copies : « *social media addiction leads to drug addiction* », et : « *people get addicted to selfies because they have low self-esteem* ».

On note cependant des confusions entre :

- le temps passé en ligne et le temps passé sur les réseaux sociaux (alors que le graphique faisait bien la différence),
- les comportements intergénérationnels et l'évolution des pratiques,
- la définition de l'addiction et des conduites addictives par rapport à un usage excessif,
- les insomniaques susceptibles d'aller sur Internet la nuit et une addiction qui empêcherait les gens de se coucher tôt.

On a aussi trouvé l'affirmation que le temps passé sur les réseaux sociaux n'a pas évolué entre 2012 et 2014 !

Les éléments essentiels sont souvent mal hiérarchisés, avec des omissions et des déformations d'idées. Il y a souvent un effet loupe sur certaines informations alors que d'autres sont à peine abordées voire mises à l'écart. Les aspects positifs de l'utilisation des

média sociaux, par exemple, sont souvent omis. Nombreux sont les candidats à n'en avoir traité que l'aspect négatif. De façon générale, les candidats ont surtout retenu les éléments appuyant l'idée qu'une utilisation excessive des média sociaux serait addictive. L'idée d'évolution des comportements a été très souvent omise.

Certains candidats gaspillent une partie importante des mots alloués en citant des exemples au lieu de se concentrer sur les idées principales.

D'autres se perdent dans les détails avec une tendance à **tout** vouloir rapporter avec pour conséquences longueurs et/ou paraphrase.

Un élément mineur prend, parfois, une importance démesurée, par exemple : l'anecdote des selfies occupe parfois la moitié de la synthèse.

Les documents proposés faisaient ressortir bien plus d'éléments que les avantages et les conséquences néfastes d'une utilisation intensive des réseaux sociaux, comme par exemple le profil des utilisateurs « accros », leur but, des éléments de la nature humaine et des constats sur l'évolution des modes de communication. Malheureusement, peu de candidats ont saisi cette richesse de contenu. Trop d'entre eux se sont étendus sur les points négatifs et quelques points positifs sans aller plus loin. Cette restitution était trop réductrice et ne montrait pas la complexité de l'analyse de ces (nouveaux) comportements.

Les documents constituant le corpus paraissent parfois avoir été mal compris car lus trop rapidement et le manque de nuances finit par déformer les idées.

Il est rappelé que le travail de synthèse commence par une lecture fine des documents pour en dégager les idées les plus intéressantes qui vont faire écho avec ou s'opposer à celles des autres documents.

Il faut se souvenir que tous les documents doivent être utilisés. Certains ne l'ont pas été suffisamment, notamment le graphique.

Organisation des idées – croisement des documents

Ici aussi, une amélioration est ressentie. On note plus de tentatives de croisements que l'an dernier.

Certains candidats, faibles en anglais, sont parvenus à organiser les idées correctement du point de vue de la technique de synthèse et ont ainsi en partie compensé leurs lacunes en respectant la méthodologie.

Par contre, de nombreux candidats ont de grosses difficultés à lier les arguments pour formuler une synthèse. On trouve beaucoup de copies où les idées ne sont pas du tout « organisées », il y a peu de transitions entre les parties et la logique interne est difficilement identifiable.

La tentation était grande ici de mettre les articles positifs d'un côté, les négatifs de l'autre. C'est l'écueil dans lequel beaucoup sont tombés.

Peu de candidats sont capables d'aller-retour entre les documents et, trop souvent, on a droit à une succession de résumés sans aucun croisement. Beaucoup savent piocher l'information essentielle mais ne confrontent pas les points de vue des différents articles et la spécificité des documents. En quoi ces auteurs s'accordent-ils et en quoi s'opposent-ils ?

Les meilleures copies ont croisé les documents en les comparant dans leurs différences mais aussi dans leurs points communs.

Néanmoins, cette partie reste la plus délicate et la plus discriminante. Elle est généralement mal maîtrisée car, si le travail d'analyse n'a pas été fait avec précision, le croisement des documents paraît superficiel et plaqué.

Nous rappelons que les éléments clefs relevés doivent être présentés non pas sous forme de résumés successifs mais confrontés et croisés suivant la ligne directrice de la problématique retenue.

Importance des mots de liaison

Nous rappellerons ici l'importance des mots de liaison pour la structuration de cette partie. De trop nombreux candidats ne les utilisent pas suffisamment ou les utilisent de façon inappropriée. La conséquence est que le discours est parfois décousu ou tout simplement dénué de sens. A l'inverse, dans certains devoirs, il y a trop de mots de liaison, l'ensemble devient alors artificiel.

Il est clair que le sens des mots de liaison (*therefore, moreover, however, thus, etc.*) est mal connu et leur utilisation inadéquate crée soit un manque de cohérence dans le discours soit des relations de logique ou de conséquences qui sont absentes des documents.

Il faut avoir conscience de l'importance des mots de liaison qui jouent, dans ce type d'exercice, un rôle primordial pour exprimer les nuances : comparaison, similitudes, oppositions. Ce sont des éléments qui permettent de formuler les idées avec rigueur, cohérence et logique.

Structure de la synthèse

Beaucoup d'étudiants ont créé des déséquilibres : parties très longues/parties très courtes, ou bien encore aucune partie mais un long raisonnement sans transitions.

De plus, on note des tendances à exploiter certains documents au détriment des autres ou bien à les exploiter mais sans les citer, ce qui entraîne une grande confusion et des difficultés de compréhension pour le correcteur.

De nombreux étudiants consacrent à chaque document une partie du développement et il n'y a donc pas de synergie entre les documents.

Certains candidats multiplient le nombre de parties dans le corps de la synthèse : deux ou trois grandes parties suffisent et il ne faut pas oublier de croiser au moins deux documents par partie.

Le développement a trop souvent tendance à perdre de vue l'enjeu énoncé dans l'introduction.

Il ne faut pas oublier que la synthèse doit s'articuler autour de la problématique annoncée.

On note enfin beaucoup d'ajouts d'informations dans cette partie.

Conclusion

Il manque souvent une conclusion pertinente en rapport avec la problématique choisie. Elle est souvent absente ou tronquée.

Lorsqu'elle existe, il arrive qu'elle soit la répétition d'une idée extraite d'un document du corpus.

Nombre de candidats ont ajouté des informations dans la conclusion ou ont donné leur opinion personnelle.

Certains, en voulant élargir le sujet, sont tombés dans le commentaire.

La conclusion est un piège, elle doit donc être particulièrement travaillée.

Nous rappelons que la conclusion doit proposer un bilan des divers axes de réflexion et ne doit comporter ni opinion personnelle ni ajout d'information.

Reformulation et richesse lexicale

Reformulation

La richesse lexicale s'exprime par les capacités de reformulation.

Les meilleures copies ont fait montre de reformulations idiomatiques et variées. Certaines copies excellent dans le réinvestissement d'un lexique riche et approprié (même si la langue est parfois un peu formatée) et possèdent un bel éventail de synonymes.

Cependant, dans la plupart des cas, la reformulation est insuffisante : paraphrase et plagiat sont de mise pour certaines copies. On recompose des phrases en piochant des éléments lexicaux dans le corpus.

Les candidats doivent « faire entendre leur voix ». Une fois la lecture approfondie des textes faite, il faut « digérer » les idées dégagées. Il faut prendre de la distance par rapport à la formulation des textes, s'approprier les idées et les exprimer avec ses propres termes.

La capacité à reformuler reflète, outre la richesse lexicale des candidats, le niveau de compréhension des arguments présents dans le corpus.

Nous rappelons que la paraphrase et les citations, même entre guillemets, doivent être évitées, sauf utilisation exceptionnelle se justifiant.

Richesse lexicale

En règle générale, le niveau a été jugé assez « scolaire », avec de graves maladroitures, beaucoup de barbarismes et de fautes d'orthographe sur des mots élémentaires.

On déplore notamment une utilisation abusive de calques et d'inventions à partir de calques : (« *survey* » = *survivre*, « *the nivel* » = *level*, « *justificate* », « *changement* », « *cumsumption* », « *habilitis* », « *a mood point* », « *pear to pear interaction* », « *a benefitable activity* », « *unsatisfied* », « *onversely* », etc. ou à l'inverse, le recours uniquement à un lexique élémentaire : « *bad, good, interesting* ».

Les correcteurs, dans leur ensemble, trouvent le lexique d'une grande pauvreté, thématique tout d'abord (concernant média, technologie, addictions, société en mutation...) mais aussi structurelle (mots de liaison, certains verbes tels que « *focus* », « *pinpoint* », « *draw attention to* »...).

Il en va de même du vocabulaire spécifique au commentaire de documents comme « *bar chart* » (et certainement pas « *graphic* »), « *beneficial to* » (et non « *benefic* ») « *an article of by* », « *a poll (poll)* » ou encore le pluriel irrégulier « *media* » et la différence entre le nom « *an extract from* » et le verbe « *an article extracted from* ».

On note de nombreuses confusions entre différentes formes issues de la même racine : « *an increase / increasing* », « *the use / using* », « *the weight / to weigh* », « *addictive / Addicted / addict* », ainsi que de nombreuses confusions verbe et substantif correspondant : « *choose / choice* ».

On déplore de nombreuses erreurs sur des expressions en deux mots qui apparaissent en un seul mot : « *in fact* », « *everytime* » et à l'inverse, des expressions en un seul mot apparaissant en deux mots : « *an other article* », « *some body* », « *draw back* », etc. et des fautes d'orthographe récurrentes : « *developp* », « *improvment* », « *drugg* », « *recquires* », « *adress* », etc.

On s'étonne de ce que très peu de candidats sachent écrire une date correctement. Par ailleurs, le registre est souvent inapproprié : le mot « *stuff* », par exemple, est abusivement utilisé.

L'impression générale est que le lexique de certains candidats semble trop limité pour pouvoir reformuler correctement les idées.

Nous rappelons que le lexique s'acquiert en restant ouvert à de nombreux sujets d'actualité et en travaillant de manière régulière et réfléchie.

Enfin, les correcteurs demandent, comme les années précédentes, d'éviter de « caser » dans les devoirs des expressions toutes faites vues en cours et prêtes à l'emploi, exemple : « *boon or bane* », « *blessing or curse* », « *in a nutshell* », etc. qui ne sont pas toujours opportunes, qui sont même parfois mal orthographiées (« *to shade the light on*») et paraissent artificielles au regard du niveau d'ensemble de la copie.

Correction syntaxique

Comme pour le lexique, les copies reflètent des niveaux hétérogènes qui peuvent produire des résultats excellents ou désastreux.

Néanmoins, les correcteurs s'accordent à constater que les candidats, dans leur grande majorité, ne maîtrisent pas réellement les structures grammaticales de base.

Ils s'étonnent que l'usage de formules adaptées à l'exercice ne soit en place dans presque aucune copie, qu'il s'agisse de l'usage du déterminant zéro dans les tournures du type : « *the document 1 deals with..., while the document 2 tackles...* » ou de formules comme : « *As it is said/explained/argued in document 3...* » ou du type « *on the one hand / on the other hand* » et non : « *in the first time...* ».

Certaines copies oublient systématiquement les flexions verbales (-s de troisième personne, -ed pour marquer le prétérit ou le participe passé (« *connect* » remplaçant bien trop souvent « *connected* » par exemple) et presque aussi systématiquement les marques du pluriel.

La méconnaissance des verbes irréguliers est également à souligner : « *a study shew, people are hitten, which had brung, reasons are to be find* », ou encore « *time spenede* » alors même que le titre du graphique était : « *Time spent social networking* ».

Certaines tournures comme les interrogatives indirectes nécessaires notamment à l'expression de la problématique, ne sont malheureusement maîtrisées que dans très peu de copies : « *In order to understand what is an addiction (what an addiction is)* » ; « *wonder how does addiction appear (how addiction appears)* », « *people want to show how great is their life (their life is)* ».

Les prépositions sont trop peu souvent utilisées à bon escient : « *go ~~in~~, deals about* », « *to amount of sth* », « *addicted with ou of* », « *to answer to a question* », « *to seek for* », « *for what extend* », « *in what extend* », etc. de même d'ailleurs que les conjonctions : « *the same than / of / that* ».

Dans l'ensemble, il y a profusion d'erreurs affectant les structures de base (notamment les confusions portant sur le passif : « *it's write/it's wrotte/ writted/ it's say* »-pour « *it is written / it is said* », y compris dans de bonnes copies.

On ne peut qu'encourager les candidats à être davantage attentifs à la forme et à bien se relire.

La compréhension du correcteur est souvent gênée par une ponctuation aléatoire : aucune séparation entre les phrases, des phrases de plusieurs lignes dont on perd le sujet en route, des structures calquées sur le français et dont le sens n'est pas clair : « *Can we resist of the call of...* » ; « *he has need...* » ; « *in plus...* », etc.

L'ordre des mots est souvent plaqué sur le français : « *the two first documents* » ; « *people use a lot the web* »...

L'expression de la durée est problématique, ainsi que toute utilisation des temps avec « *since* » et « *for* » : « *since few years, we are knowing...* »

Les erreurs de temps (confusions present perfect / prétérit / présent simple) sont innombrables. Il était par exemple inapproprié d'utiliser le present perfect pour décrire les tendances observées sur le graphique étant donné que celui-ci s'arrêtait en 2014.

Les marqueurs du participe passé sont souvent oubliés.

On relève des lacunes grammaticales qui dénotent un manque de rigueur inacceptable : « *themselves* », « *lifes* », « *all the more that* », « *has lead* », « *people is...* », « *he have* » (récurrent), des « *s* » aux adjectifs : « *The Socials Networks are crucial issues todays* », des modaux suivis de « *to* » ou d'un participe passé : « *he may worked* », etc.

On déplore beaucoup de confusions : « *a few/few* », « *most of/most* », « *used to do.../ used to doing* », etc.

Les relatifs « *who* » et « *which* » (lorsque celui-ci n'est pas écrit « *wich* » ou « *witch* ») sont interchangeable

Le génitif est souvent incorrect : « *in people minds* » pour « *in people's minds* ».

Plus généralement et même dans les bonnes copies, il n'y a pas assez de present perfect ainsi que de formes passives pour transposer le « on » indéfini au lieu d'utiliser systématiquement « *we* ».

Suggestions aux candidats

L'exercice de synthèse est un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'objectivité. Le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion. Le candidat ne doit donc, en aucun cas, introduire un commentaire ou un jugement de valeur personnel ou quelque information supplémentaire que ce soit.

Conseils sur la méthodologie de la synthèse

- Apprendre la méthodologie de la synthèse de documents. Bien connaître sa technique et ses règles.
- Lire très attentivement les documents pour éviter les erreurs de compréhension et saisir les nuances importantes.

- Apprendre à faire un tri hiérarchisé des informations contenues dans les documents du corpus.
- Etre très attentif à ne pas déformer les informations.
- Bien surligner les idées similaires ou opposées avec des couleurs différentes pour pouvoir plus rapidement organiser sa synthèse.
- Veiller à dégager tous les points clefs (une synthèse n'est pas un résumé).
- Apprendre à dégager une problématique en tenant compte de tous les documents d'un corpus.
- Apprendre à construire un argumentaire structuré.
- Apprendre à résumer sans commenter.
- Apprendre à « croiser » les éléments contenus dans les documents du corpus.
- Apprendre à reformuler et à ne pas paraphraser les textes du corpus.
- Ne choisir le titre **qu'après** avoir rédigé sa synthèse.
- S'en tenir aux éléments fournis et ne pas faire appel à des données ou idées qui ne figurent pas dans le corpus.
- Ne pas donner d'avis personnel.
- Ne pas ajouter d'informations autres que celles contenues dans le dossier.
- Veiller à équilibrer le contenu : ne pas développer exagérément une partie au détriment du reste.

Conseils de correction linguistique

- Bien se relire pour corriger les fautes éventuelles et présenter sa pensée de façon cohérente et dynamique. Respecter les consignes de décompte des mots.
- Soigner sa présentation, aérer le texte en créant des paragraphes, écrire lisiblement.
- S'appliquer à écrire un anglais syntaxiquement correct dans un texte articulé par des mots de liaison convenables et bien utilisés (au lieu de vouloir à tout prix émailler les textes d'expressions toutes faites comme : « *there's no denying* », « *come what may* », « *to put it in a nutshell* », etc.
- Réviser sérieusement les bases grammaticales.
- Travailler les champs lexicaux par thématiques et apprendre des tournures efficaces et concises appropriées à l'exercice de synthèse.
- Apprendre à mieux connaître les pays anglo-saxons.
- Lire régulièrement la presse anglo-saxonne pour acquérir du vocabulaire et avoir de meilleures bases culturelles. La lecture de plusieurs journaux différents fera acquérir l'habitude de voir un même sujet traité sous différents angles et portant différents éclairages sur le sujet. C'est un bon entraînement à l'épreuve de synthèse.



Depuis 2015, il est demandé aux candidats de rédiger en allemand et en 400 mots (+/- 10 %, soit entre 360 et 440 mots) une synthèse de trois documents. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre. La durée de l'épreuve est de 3 heures.

Les documents proposés pour la session 2016 traitaient du changement climatique. Ce sujet d'actualité offrait une approche assez originale, dans la mesure où étaient mises en avant les questions soulevées au sein même de la communauté scientifique et les difficultés des chercheurs à communiquer. Les liens entre les climatologues et les hommes politiques étaient également au cœur de la problématique.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les correcteurs ont noté que les candidats étaient dans l'ensemble bien préparés à l'épreuve et qu'ils ont bien respecté les consignes (longueur de la rédaction, décompte et indication du nombre de mots, attribution d'un titre...). Par ailleurs, très peu de candidats ont donné leur avis personnel.

Les correcteurs n'ont pas constaté beaucoup d'écart entre les notes les plus basses et les plus hautes, car s'il n'y a pas cette année de copies très faibles, il n'y a pas non plus d'excellentes copies.

PRODUCTION ÉCRITE

Les 3 documents dont il fallait faire la synthèse ont été bien compris et les idées principales bien restituées.

Peu de candidats ont oublié le titre ou proposé un titre inadapté. Par contre, beaucoup ont eu du mal à formuler en quelques mots un titre cernant avec précision la problématique présente dans les 3 documents.

Beaucoup de candidats ont eu des difficultés pour faire une véritable synthèse des trois documents et les correcteurs ont noté une tendance à la paraphrase ou au résumé simple traitant les 3 documents l'un après l'autre. Les correcteurs ont aussi remarqué que certains candidats se contentent d'exprimer quelques idées générales bien connues ce qui évidemment ne peut pas être considéré comme une synthèse personnelle.

D'autres candidats n'ont pas suffisamment parlé des difficultés de la communication entre les différents acteurs concernés par la sauvegarde de la planète, ni du rôle des hommes politiques qui devraient prendre des mesures plus radicales pour protéger ou sauvegarder notre environnement.

Les correcteurs ont aussi noté que certains candidats avaient du mal à faire une bonne introduction (ni trop longue ni trop courte) dans laquelle ils annoncent leur plan et citent les divers documents qui leur sont proposés et dont il faut faire la synthèse.

Certaines copies n'annoncent pas véritablement de plan ou ne font pas suffisamment référence aux textes proposés, ou bien ne les mentionnent que très brièvement. Le document 3 concernant l'analyse de Greenpeace sur les énergies renouvelables n'a pas toujours été cité ou mis en relation avec les 2 autres documents. Certains candidats n'ont pas compris que cette analyse de Greenpeace mettait en avant l'aspect positif de l'économie verte.

LANGUE

Il n'y a eu que très peu de copies quasiment incompréhensibles et les correcteurs notent cette année encore une amélioration des connaissances au niveau du vocabulaire, même si quelques candidats ne maîtrisent pas totalement le lexique lié à l'environnement, aux énergies et au changement climatique.

Les correcteurs ont relevé plusieurs erreurs sur le genre des mots : „der Welt“; „das Welt“; „das Zukunft“; „der Thema“; „der Problem“; „der Dokument“; „die Klima“; „das Antwort“.

Quelques candidats ont également eu des difficultés avec le pluriel de certains mots : „die Leuten “ ; „die Problemen “ ; „die Dokumenten “.

L'orthographe a parfois aussi posé des problèmes :

„desswegen“ ; „die abhängigkei“; „Erderwärmung“; „ökologie“; „Vörderung“; „hauptsechlich“; „die lesten“; „pollitich“; „warscheinlich“.

Au niveau syntaxique, même si là aussi les correcteurs notent une certaine amélioration, on retrouve souvent les erreurs habituelles :

- accord sujet-verbe : „die Medien konnte“ ; „das Dokument handeln von“ ;
- comparatifs : „mehr stark“ ;
- conjugaisons : „sie weissen“ pour „wissen“ ; „fande“ pour „fand“ ; „haben es verstehen“ ; „muss zu sein“ ; „kann man produziert“;
- constructions : „deswegen einige Gruppen entstehen“ ; „wenn gibt es“ ; „obwohl ist das Problem“ ;
- déclinaisons : „das wäre einen großen Fortschritt“ ; „ein aktuelle Thema“ ; „es ist unsichere“ ; „das zweites Dokument“ ;
- prépositions : „von die“ ; „mit die“ ; „für ihnen“ ; „es handelt sich von“ ; „der Text handelt sich um“ ; „in 2015“ ; „in dieser Bericht“ ; emploi de „bei“ à la place de „von“ comme complément d'agent ;
- subordinants : „ob“ à la place de „wenn“ pour la condition ; „als“ à la place de „wie“ dans les comparatives ; absence de „zu“ dans la proposition infinitive : „um den Menschen helfen“.

Les correcteurs recommandent aux candidats non seulement de revoir les règles de base de la grammaire allemande, mais aussi de lire plus régulièrement des articles en langue allemande. Il semble aussi nécessaire, pour certains candidats, de s'entraîner régulièrement à la rédaction d'une synthèse.



Depuis la session de 2015, l'épreuve écrite d'arabe au concours consiste à rédiger en arabe une synthèse à partir d'un dossier comprenant au moins trois documents portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale du monde arabe.

La synthèse, obligatoirement précédée d'un titre, devra comprendre 400 mots.

La durée de l'épreuve est de trois heures.

L'épreuve écrite d'arabe de la session de 2016 avait pour thématique *Le chômage dans les pays arabes*. Les trois documents avaient été les suivants :

- document 1 :

مشكلة البطالة في الوطن العربي .. الآثار والحلول، أحمد العثيم، المدى، 20 أبريل 2012.

- document 2 :

بطالة الشباب العربي تكلف 50 مليار دولار سنوياً، العربية نت، 30 سبتمبر 2014.

- document 3 :

كاريكاتور، ألفا نيوز، 14 ديسمبر 2013.

Comme l'année dernière, on pouvait distinguer nettement deux ensembles de copies : celles où la méthodologie de la synthèse était acquise et les autres.

Nous rappelons que l'absence probable de manuels de méthodologie de la synthèse en arabe ne justifie pas une telle lacune. On peut consulter des méthodes en français, nombreuses et facilement accessibles.

Tout d'abord, il ne faut pas confondre résumé et synthèse. Le résumé n'est pas une synthèse. Et la synthèse n'est pas un résumé. Le résumé concerne un texte, un document unique. La synthèse se réalise à partir de documents multiples et d'une grande diversité de sources.

Une synthèse c'est rendre compte de façon objective, concise et ordonnée de plusieurs documents. La réalisation d'une synthèse revient à produire un nouveau document organisé et cohérent. Dans ce dernier, on ne donne pas son avis. On y expose objectivement les idées contenues dans les documents, tous les documents, y compris non textuels. La part personnelle du travail réside dans la pertinence de la problématique, de la sélection des idées, dans les liens qu'on établit entre elles et enfin dans la qualité d'un plan dynamique permettant d'exposer tous les aspects importants de la problématique retenue. En deux mots, il ne faut pas oublier que la rédaction d'une synthèse ne se limite pas à se contenter d'énumérer les arguments des différents documents. Il convient, en revanche, de montrer

comment les arguments des différents documents se complètent, s'opposent, se contredisent, en mettant en avant leur cohérence.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la présentation. Certaines règles de présentation ne doivent surtout pas être oubliées :

- commencer chaque paragraphe en retrait ;
- passer une ligne entre l'introduction et le développement, puis entre le développement et la conclusion ;
- nommer les auteurs en donnant la première lettre de leur prénom et leur nom entier ;
- mettre de guillemets pour les citations, souligner les titres d'ouvrages.

L'écriture doit être facilement lisible, soignée. Il faut veiller à préciser le nombre de mots comme l'exige la consigne. Pour éviter des oublis préjudiciables ou des copies anormalement raturées ou truffées de fautes d'orthographe, il faut d'une part utiliser le brouillon et d'autre part se réserver quelques minutes pour la relecture. La présentation de la copie est un des aspects qui montre le mieux si le candidat gère bien son temps durant l'épreuve ou non. Or, la seule façon de bien gérer son temps est une bonne préparation dont plusieurs devoirs dans les conditions du concours.

D'une manière générale, le niveau de l'expression, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue sont très satisfaisants, parfois remarquables. Dans l'ensemble, l'exercice a donné lieu à des bonnes notes : les candidats n'ayant pas eu de grandes difficultés à s'exprimer correctement de façon concise et cohérente. Cependant, comme dans le passé, il est regrettable de constater encore certaines maladresses dans de nombreuses copies :

- certains n'ont pas hésité à donner leurs avis personnels, voire à critiquer les auteurs de ces documents, notamment dans leurs conclusions. Ceci a malheureusement valu des pertes de points ;
- comme chaque année, certaines copies étaient rédigées en français ;
- nombreux candidats ont omis, soit d'indiquer le nombre de mots utilisés, soit de préciser le nombre de mots par ligne ou de mettre un trait vertical tous les vingt mots.

Sur le plan grammatical, nous rappelons deux règles souvent oubliées :

- le verbe placé avant le sujet, n'a avec celui-ci qu'un rapport au niveau du genre. Le verbe doit avoir les mêmes marques que le sujet quand il est placé après le sujet ;
- les adjectifs qualifiant un pluriel commun de choses ou d'animaux se mettent au féminin singulier.



Avant toute autre considération, saluons un bon niveau de préparation, en règle générale, pour cet exercice de synthèse de documents, choisi en 2015 pour l'épreuve de langue vivante obligatoire.

Se confirme une plus grande aisance des candidats face à ce nouvel exercice que l'an passé.

Ainsi un titre a toujours été quasiment proposé ainsi que l'énoncé d'une problématique pertinente.

Les candidats ont majoritairement bien compris l'esprit de l'exercice de synthèse. Les éléments clefs des différents documents ont été convenablement restitués lors de la synthèse globale.

L'impression d'ensemble est largement favorable d'autant que nombre de copies offrait une prestation de qualité tant sur le plan du fond que de la forme.

Certaines remarques à l'attention des futurs candidats nous semblent cependant utiles.

D'une part, il est absolument essentiel de proscrire tout avis personnel (« para nosotros, el problema... ») et toute extrapolation ou/et rajout d'informations (« el periodista **irónico** », « el **triste** balance de Fukushima », ou encore « los países incrementan el número de reactores nucleares para aprovechar una rentabilidad importante y exportar estas energías que generan millones de euros »).

D'autre part, il est demandé de proposer une problématique qui découle naturellement du titre choisi. Il s'agit ensuite de ne pas s'en écarter en menant notamment, une synthèse globale sans rapport aucun avec la dite problématique.

Trouver un titre n'est pas tâche facile, d'autant qu'il faut qu'il englobe les idées forces des divers documents. Ici, donc, choisir « la energía nuclear », « el tema nuclear » est insuffisant car incomplet.

Il est indispensable de n'escamoter aucun article et de dégager les éléments clefs de **chaque** document. Certains candidats du concours 2016 ont parfois passé sous silence un article intégralement ou quasiment (notamment celui sur le Japon). Attention à ne pas proposer une synthèse déséquilibrée. Nous entendons par ceci trop d'informations, dont des détails souvent superflus, sur l'un des documents au détriment des autres. Il y a aussi des introductions bien trop longues qui représentent la moitié du nombre de mots requis pour la synthèse et dévoilent déjà largement, et indûment, le contenu de chacun des articles.

Lors de la synthèse générale, il faut dégager une logique interne (trop d'exposés décousus, où les idées surgissent pêle-mêle, ou simples résumés successifs des articles dans l'ordre où ils apparaissent), chercher les articulations pertinentes qui donneront du corps et du liant au travail, reprendre les idées avec ses propres mots, faire appel à des connecteurs logiques judicieusement employés (ce qui n'est encore pas toujours le cas avec « por eso », « sin

embargo », « aunque », « mientras que » et autres expressions équivalentes, « pero », « además ») et clore le travail par une conclusion suffisamment étoffée qui en découle logiquement. Clarté, précision et concision sont indispensables dans la phase de rédaction.

Par ailleurs, attention à ne pas reprendre des pans entiers de textes littéralement (en oubliant, de surcroît, de mettre des guillemets) ou de répéter la même idée au cours du devoir. Notamment quand le contenu des articles a été largement dévoilé dans une introduction bien trop conséquente.

Pour les candidats dont le niveau de langue est à consolider, s'ajoute le problème de contresens trop nombreux (« en Japón los reactores parados por el alto coste », « factura inasumible para Japón para reabrir sus reactores nucleares », « en Japón, combustibles fósiles para una máxima seguridad y un bienestar de la población », « el país perdió un 5% de autosuficiencia », « « Japón quiere reabrir sus centrales a causa de los daños causados por el terremoto », « Bekerly con el apoyo de la Comisión europea », allusion à « la reposición cero » pas toujours comprise, en particulier) et/ou d'inexactitudes (« es necesario **crear** una política energética común », « **ausencia** de cualquier política energética común »).

Sur le plan de la langue, relevons, cette année encore, des différences sensibles. Pour un nombre élevé de candidats, un très bon niveau d'ensemble. Néanmoins, notamment pour certains bilingues, hispanophones ou non, il convient de fournir un effort quant à la richesse des structures grammaticales employées et à la qualité du registre lexical auquel il est fait appel et il importe aussi de proscrire les expressions trop familières, propres à la langue parlée.

Un petit nombre de candidats n'a, à son actif, qu'une langue pauvre (emploi récurrent de « hay », « tiene », par exemple, confusion au sujet des connecteurs logiques, « mientras que » pour « aunque », manque de précision lexicale faute du vocabulaire requis) ne leur permettant guère de nuancer leur propos. Il y a encore des maladresses diverses (« poner en marcha la situación » par exemple) et aussi des formulations si malhabiles qu'il s'avère impossible d'en dégager une quelconque idée.

Pour ces candidats-ci, les fautes de langue sont nombreuses et une liste exhaustive s'avère impossible aussi ne citerons-nous que quelques exemples.

Sur le plan lexical des barbarismes, gallicismes ou anglicismes : « la natura », « proponer », « ambientales », « advantages » « ser expenso » pour « ser caro », « endeniable », « la consumación », « reparar » pour « arreglar », « una analiza », « convencer », « explotar », entre autre, la confusion entre « llevar » et « llegar », « tampoco » et « también », « hacer » et « haber » au futur, « anciano » et « antiguo », « el esdevenimiento » pour « el acontecimiento », « el medio » pour « el miedo ».

Sur le plan grammatical, nombreuses sont les erreurs. Celle, fréquente, entre « ser » et « estar » (« está imprescindible »), « por » et « para », « mucho » et « muy » (mucho+adjectif), l'omission de la diphtongue (« cerra », « costa », « recorda », « pensa ») ou la diphtongue indûment employée (« depienden » mais aussi « empiezar »), le non emploi du subjonctif (« para que », « es necesario que »), des erreurs au futur (« amos » à la première personne du pluriel), « haber » pour « tener », l'auxiliaire « ser » pour « haber » (« fue llegado »), l'emploi de « cuyo » (« cuya la producción »), l'expression de la durée (« desde tres años »), l'emploi de « hay que » suivi du subjonctif (« hay que el CSN

permita »), l'oubli de la négation (« hay ninguno »), l'accord de « demasiado » avec un adjectif (« demasiada rápida »), la non apocope (« el tercero documento »), l'emploi de « mucho » avec un adjectif, la méconnaissance des prétérits forts (« pudo », « redujo »), l'expression « puede que » suivie de l'indicatif, l'emploi de l'article indéfini avec « otro », l'article avec les noms de pays (« la España»), des erreurs relatives au gérondif (« creyendo »), l'emploi du subjonctif présent avec « si ».

Enfin, terminons par les remarques suivantes : il convient d'apporter le plus grand soin à la présentation du travail qui doit être lisible et aéré et il importe de respecter les consignes quant au nombre de mots autorisés (**dont titre et introduction**) qui doit être précisé à la fin du devoir.

Rappelons que l'exercice de synthèse est difficile et requiert de la pratique pour atteindre une certaine maîtrise le jour du concours. Il convient donc de s'entraîner aussi souvent que possible.

Les progrès soulignés au cours des précédentes sessions se confirment cette année. Les candidats semblent se préparer avec sérieux à l'épreuve obligatoire de langue et les bons résultats obtenus par un bon nombre en sont la confirmation.



Sujet : rédaction en langue italienne d'une synthèse de documents avec un titre.

Le dossier comportait cinq documents :

1. Article de journal adapté de *Il Corriere del Veneto*, (26 août 2014) ayant pour titre : Il malessere dei giovani immigrati. Lo strappo tra generazioni.
2. Article de journal adapté de *La Repubblica* (octobre 2014) ayant pour titre : La meglio gioventù dei nuovi italiani. "Non siamo stranieri"
3. Notice de parution d'un ouvrage, (mai 2009) ayant pour titre : Nuovi italiani. I giovani immigrati cambieranno il nostro paese?
4. Article de journal adapté de *Repubblica* (20 octobre 2014), ayant pour titre : Cittadinanza più rapida per i bambini stranieri.
5. Photographie 'Pubblicità progresso', (mairie de Florence, décembre 2011) affichant une petite fille aux traits asiatiques et ayant les mains tachées des couleurs du drapeau italien.

Les cinq documents avaient une égale importance.

Thème - Les cinq documents portaient sur un thème facilement identifiable : l'immigration en Italie. Le dossier donnait la possibilité aux candidats de repérer les idées les plus pertinentes et de les organiser de manière critique autour d'une thématique solide : les stratégies politiques, culturelles, sociales nécessaires pour mettre en place l'intégration de nouvelles générations issues de l'immigration.

Impression générale sur les copies

L'ensemble des copies a été jugé moyennement satisfaisant ; les résultats ont été dans l'ensemble modestes et si les copies réellement médiocres et problématiques ont été peu nombreuses, il en va de même pour les très bonnes compositions. Si l'année dernière on attribuait à la nouveauté de l'épreuve et à la spécificité technique de la synthèse de documents (l'introduction, la structuration de la composition et sa cohérence, la problématisation) la maîtrise insuffisante des règles de base de la synthèse de documents, on constate avec étonnement que trop de candidats méconnaissent encore, ou prennent la liberté d'ignorer, les aspects méthodologiques de cet exercice. À côté de ces défauts majeurs, qui ont été sanctionnés, le correcteur a observé dans plusieurs copies une application imparfaite des règles de l'exercice, que ce soit à cause d'une analyse hâtive ou partielle du sujet, d'un manque de cohérence dans l'articulation conceptuelle du discours, du caractère trop statique du plan, d'une absence d'équilibre entre les parties. Ces aspects plus formels sont indispensables, comme l'annonce d'un plan et la qualité de la formulation de cette annonce, ou la présence de transitions entre les parties dans la mesure où ils contribuent à la clarté et à la fluidité d'un texte dont il faut évaluer aussi l'efficacité communicative.

Au niveau linguistique, avec quelques exceptions, les copies corrigées attestent pour la plupart une assez bonne maîtrise de la langue italienne. Beaucoup d'entre elles comportaient toutefois des erreurs récurrentes qui, si elles n'étaient pas très graves en elles-mêmes, étaient assez étonnantes en ce qu'elles portaient sur des termes que l'on retrouvait dans les documents. Enfin, on déplore parfois le manque de prise de distance par rapport au style de différents documents.

Évaluation de l'épreuve

1. Titre et introduction de la problématique

Jamais omis, le titre reste dans la plupart de cas trop vague et banal. On constate avec étonnement et regret l'absence régulière d'une véritable introduction, organisée à partir des idées retenues et en fonction de la problématique soulevée ; encore cette année les candidats se limitent trop souvent à une énumération de questions juxtaposées et non problématisées, ce qui a été lourdement sanctionné : il s'agit dans la plupart de cas d'une liste de questions banales, simples et sans présentation du corpus. D'autres copies comportent des introductions trop longues, des mini-synthèses des documents, ce qui rend la composition redondante. Dans ces cas, il est difficile de repérer le fil directeur choisi par le candidat pour analyser les documents et la problématique peine à émerger.

2. Éléments clefs de chaque document retenus et restitués

Si les grandes lignes ont été comprises et restituées, les propos des textes ont souvent été déformés ou résumés de façon hâtive et incomplète (notamment les documents plus longs, 1 et 2, lus trop rapidement par les candidats) ; ainsi certains passages relevaient d'une reformulation non problématisée du thème, en oubliant les nuances des passages-clefs des documents. La hiérarchisation des informations reste, donc, la tâche la plus difficile à accomplir pour beaucoup de candidats.

3. Croisement des documents- synthèse globale

Ne privilégiant pas *a priori* une approche particulière du sujet, le correcteur a récompensé toute copie qui témoignait d'un effort d'organisation et d'un souci constant de pertinence et de rigueur démonstrative : aussi des compositions relativement brèves mais bien structurées et cohérentes dans leurs propos ont-elles pu recevoir une meilleure note que des travaux plus abondants mais où certains développements non indispensables frôlaient le hors-sujet ou reprenaient manifestement des parties des documents non suffisamment réélaborées. On apprécie l'effort des candidats de réorganiser les informations en les reliant de manière pertinente, même si on constate la présence des répétitions et des lourdeurs dues au manque d'une structuration solide des relations logiques et thématiques qui sous-tendent le croisement des documents. Rares sont, heureusement, les copies où l'idée principale peine à ressortir, conséquence d'une reformulation insuffisante ou des renvois maladroits aux documents.

4. Richesse et pertinence lexicale ; correction syntaxique

Les copies ont été dans l'ensemble un peu décevantes, on constate une bonne pertinence lexicale, même si l'emprunt par les candidats de mots ou d'expressions contenus dans les documents donne l'illusion de la maîtrise d'un lexique étendu. Si dans quelques copies on a pu apprécier les qualités de rigueur, de précision et de justesse attendues, révélant autant d'assurance dans le déchiffrement des textes ainsi que dans la reformulation en italien, le plus grand nombre s'est trouvé entaché par une approximation diffuse, par une certaine

pauvreté, voire une pauvreté certaine des moyens syntaxiques et lexicaux et, trop souvent aussi, par une indigence grammaticale surprenante pour des candidats aux concours communs polytechniques (fautes d'accords élémentaires, erreurs de concordance des temps, constructions syntaxiques défigurées et aboutissant à des phrases dénuées de sens).

Quelques copies sont d'excellente qualité (candidats bilingues ?) avec des structures complexes ; dans la plupart de cas on se limite à un niveau d'italien simple et basique avec trop de gallicismes et de barbarismes, d'erreurs de registre. Les problèmes d'accord des adjectifs et de concordance des temps sont encore cette année trop nombreux. On déplore aussi la presque totale absence de tournures plus complexes. Cette année encore le mode subjonctif demeure, hélas, le grand inconnu de cette épreuve. Les défauts constatés dans la plupart des copies incitent le correcteur à formuler la recommandation – qui pourrait sembler superflue – de s'entraîner à la lecture des textes en langue italienne (littérature, pourquoi pas ?) et à s'en inspirer dans le soin qu'il faut mettre dans l'écriture.

5. Suggestions et conseils éventuels à donner aux candidats

Au terme de ces observations sur l'épreuve, le correcteur rappelle qu'il est nécessaire que les candidats s'entraînent régulièrement à la méthodologie de la synthèse de documents pour l'appliquer scrupuleusement. Ils doivent prêter attention aux idées similaires dans les documents pour éviter les répétitions, mais surtout pour hiérarchiser les informations et structurer la problématique en fonction du croisement des documents. On répète cette année aussi que l'introduction doit être rédigée à la fin et que le titre doit être choisi en dernier. On suggère aux candidats d'avoir recours, chaque fois que cela apparaît nécessaire, au cours de leur préparation, aux meilleurs grammaires et dictionnaires de référence (le Dizionario Treccani <http://www.treccani.it/vocabolario/>, ou bien encore le Vocabolario della lingua italiana Zingarelli).

On attend d'un futur ingénieur qu'il maîtrise la langue étrangère de l'épreuve de langue vivante qu'il a choisie.



L'épreuve écrite consiste en une synthèse de 400 mots de plusieurs documents de nature et de sources différentes présentant des opinions divergentes ou complémentaires sur un même sujet. Le dossier à traiter lors de cette session se compose de quatre documents présentant tous des liens entre eux, raison pour laquelle aucun ne doit être oublié : deux textes assortis d'un document iconographique ainsi que deux autres textes.

La faiblesse des résultats est due en grande partie à une maîtrise très insuffisante de la langue portugaise (quelques candidats étaient loin de la moyenne pour ce qui concerne le niveau de langue), à une grande difficulté à faire la synthèse de l'ensemble des documents et à restituer clairement les idées. **L'accentuation a son importance tout comme la ponctuation.** Rappelons que l'on ne sépare pas par une virgule le sujet du verbe, mais que l'on sépare deux sujets juxtaposés par une virgule ; une énumération est annoncée par deux points : « Todo esse ritmo de uma cidade causa problemas nas vidas dos seus habitantes, nervosismo, stress, não estar. » pour « Todo esse ritmo de uma cidade causa problemas nas vidas dos seus habitantes : nervosismo, stress, mal-estar ». Un travail écrit d'un seul bloc, que l'on n'a pas trouvé cette année, est à bannir. Il faut penser à **sauter une ligne entre le titre proposé et le corps de la synthèse.** S'il ne faut pas revenir à la ligne à chaque phrase, il faut tout de même structurer la synthèse en parties et en subdivisions et donc en paragraphes pour en faciliter la lecture ; le paragraphe, qui commence en retrait, s'organise autour d'une idée-clef. Nous rappelons aux candidats qu'il faut indiquer le nombre de mots et en faciliter le décompte et qu'il convient de relire sa copie pour éviter des omissions, des redites ou des fautes d'étourderie ; on a lu dans une copie « et » au lieu de « e ». Il va sans dire que l'on doit soigner la présentation matérielle de son travail. Une copie présentait une calligraphie négligée, qui rendait sa lecture difficile.

Notons également que **les candidats peuvent choisir le portugais européen ou le portugais du Brésil, mais ne peuvent en aucun cas mélanger les deux normes ; il est inutile d'indiquer sur la copie, expressément, la norme utilisée.**

A ce propos, **un accord orthographique**, que vous trouverez sur le site : <http://www.portaldalinguaportuguesa.org/?action=vop>, **est entré en vigueur** dans le monde lusophone. On peut consulter une bibliographie détaillée à ce sujet dans le rapport de la session de 2010. On écrit donc aujourd'hui, tant au Brésil qu'au Portugal, « atividades » et « atrativos » au lieu de « actividades » et de « atractivos ».

Avant d'évoquer les difficultés liées à la synthèse de documents, nous signalerons les principales fautes de langue rencontrées. Les phrases sont souvent trop longues, les candidats reproduisant volontiers le style oral ; un candidat n'a pas la notion de la phrase, une phrase devant être correctement construite sur le plan grammatical. La grammaire, la conjugaison, l'orthographe et le lexique ne sont pas maîtrisés. Voici une brève liste de fautes de langue en portugais :

- **fautes lexicales et orthographiques** : « para mais » pour « além do mais » ; « risca de » pour « corre o risco de » ; « aumento » pour « aumento » ; « não estar » pour « mal-estar » ; « calmidade » pour « calma » ; « desigualdades » pour

- « desigualdades » ; « favorisam » pour « favorizam » ; systema » pour « sistema » ; tambem » pour « também » ; « crear » pour « criar » ; « acesso » pour « acesso » ;
- **fautes de grammaire** : « e » au lieu de « é » ; « a maior parte das megalópoles [...] se situam » pour « [...] situa » (le verbe s'accorde avec « a maior parte » mais non avec « megalópoles ») ; « embora [...] serem » pour « embora [...] sejam » ; « continua de crescer » pour « continua a crescer » ;
- **fautes de conjugaison** : « têem » pour « têm » ; « quere » pour « quer » ; « terêmos » pour « teremos » ; « contem » pour « contém » ;
- **fautes d'accent** : « èconomia » pour « economia » ; « mégalópoles » pour « megalópoles » ;
- **maladresses de style ou impropriétés de langage** : « todas as cidades médias ou pequenas irão desaparecer, comidas pelas megalópoles » pour « [...] absorvidas pelas megalópoles » ; « A questão agora que se pode perguntar é : [...] » pour « A questão que agora se coloca é a seguinte : [...] ».

Les titres des périodiques doivent être soulignés dans un travail manuscrit ; dans un tapuscrit, ils sont en italique. Dans une copie, on a souligné « A longa marcha urbana », mais on n'a pas souligné le titre de la revue, *Visão*. Nous signalerons également l'emploi familier de l'article défini devant le prénom : « à Dulce Pontes » ; on doit écrire « a Dulce Pontes ».

Outre la langue, la technique de la synthèse de documents laisse à désirer. Dès l'introduction, on doit présenter chaque document en soulignant sa nature (document iconographique, statistique ou autre) et en indiquant sa source (document extrait d'un livre, d'un article, etc.) et sa date de publication, si elle apparaît dans le dossier de synthèse. Il ne faut pas se contenter de fournir ces éléments dans l'introduction où l'on dégagera l'idée directrice de chaque document en quelques mots, comme l'a fait un candidat (« População – Um mundo repleto de grandes cidades » é um artigo da revista *Visão* de 2014 que relata a passagem de um mundo rural par um mundo maioritariamente urbano).

En outre, la synthèse ne saurait se limiter aux résumés des différents documents entre lesquels il faut s'efforcer d'établir des liens. La synthèse, où l'on s'abstiendra de tout jugement personnel, se construit à partir d'une problématique dégagée dès l'introduction, laquelle doit comporter un plan, qui fait défaut dans toutes les copies. **Il s'agit bien de dégager une problématique et non un simple thème.** Il convient d'éviter le questionnement binaire induisant un plan également binaire et, donc, une synthèse réductrice, voire simpliste, comme l'a fait un candidat qui malmène la langue portugaise : « A questão agora que se pode perguntar é : Vive rem megalópoles ou cidades, será mesmo positivo ? Ou será tambem pontos negativos ? ».

La population mondiale se concentre désormais dans l'espace urbain où se forment de plus en plus des mégalopoles qui s'imposent comme des centres d'attraction à la fois économiques et culturels. Toute la question est de savoir comment l'on peut concilier le gigantisme des centres urbains et les aspirations de l'homme moderne tiraillé entre l'espace urbain et l'espace rural.

Une fois la problématique posée, je propose un plan en trois parties :

1. Les attraits des grandes villes

1.1. Les activités économiques.

1.2. Accès facile aux différents services (banques, commerces, par exemple).

- 1.3. Les activités culturelles et de loisirs.
- 1.4. Grande diversité culturelle et sociale.

2. Les vicissitudes de la vie urbaine

- 2.1. Concentration des inégalités, voire de la misère.
- 2.2. Dissolution des liens de solidarité, familiale, notamment.
- 2.3. Un mode de vie stressant et chronophage.

3. L'un des défis lancés aux gouvernants consiste à maîtriser les vicissitudes de la vie urbaine et à rapprocher le monde des villes et le monde des champs, auquel l'homme moderne demeure attaché bien qu'il soit devenu un citadin.

- 3.1. Construire un modèle urbain durable qui évite au maximum la rupture entre ces deux mondes interdépendants, comme le suggère l'image dans le premier document.
- 3.2. L'essentiel est de préserver la qualité de vie et de répondre aux aspirations de l'homme moderne qui veut concilier la ville et la campagne : il peut vouloir vivre en ville où il veut retrouver la campagne ou bien vouloir vivre à la campagne sans se priver des avantages de la ville.

Il vaut mieux chercher un titre après avoir dégagé une problématique et un plan ; le titre pourrait être le suivant : « Um modelo urbano sustentável: um desafio determinante para o futuro da humanidade ». Un titre était beaucoup trop long ; un autre était court mais très peu explicite : « A megalópole: futuro ou passado? ». Dans la conclusion, il fallait revenir sur la nécessité de préserver la qualité de vie du citadin et sur la difficulté à le faire, la ville ayant tendance à dévorer l'espace rural et à dissoudre les liens de solidarité. On évitera de commencer une conclusion de manière scolaire par des formules comme « Para concluir » ou « Em conclusão ».

Les principales difficultés de l'exercice auxquelles se sont heurtées les candidats sont les suivantes :

- difficulté à restituer clairement les idées tout en évitant la paraphrase et les citations ; on trouve dans les copies des idées vagues, voire confuses et certains se contentent de reprendre des expressions du texte, comme « sistemas nervosos e amorosos », sans les expliciter ;
- difficulté à traiter tous les documents qu'il faut mentionner explicitement pour faciliter la lecture et à les faire dialoguer ; **le document iconographique est volontiers négligé ;**
- difficulté à dégager une problématique ;
- difficulté à trouver un titre synthétique et clair.

Enfin, rappelons qu'il **ne faut pas donner son avis ou personnaliser son propos**. Il ne faut **surtout pas dire ce que les documents ne permettent pas de dire**. Ainsi, un candidat a écrit ces mots, que nous reproduisons tels quels : « Esse sistema d'economia pode se ver no documento 3, onde a cidade de São Paulo obrigou os seus habitantes à trabalhar para que ela possa se desenvolver et cresca como megalópole. » ; il s'agit là d'une extrapolation.



Titre et introduction de la problématique

Très bien cette année : la grande majorité des candidats n'a eu aucun mal à relever les idées principales.

Éléments clés de chaque document retenus et restitués

Les éléments clés de chaque document ont été bien retenus et restitués par l'ensemble des candidats.

Croisement des documents - Synthèse globale

Faire la synthèse globale s'est avéré la tâche la plus difficile pour certains candidats.

Richesse et pertinence lexicale

Très haut niveau cette année : une majorité des candidats maîtrise parfaitement bien la langue russe et montre une bonne culture. Il leur est conseillé de suivre encore plus les actualités.

Correction syntaxique

Bon niveau également. Seulement quelques candidats ont des problèmes de correction syntaxique.